

 MAIRIE DE CAYENNE	<u>Supérieur hiérarchique :</u> Chef de bassin Responsable du stade nautique Directrice Adjointe de la DDS Directeur du Développement Sportif Directrice Générale Adjointe COPA Directeur Général des Services
Référence : DGS-DGA COPA-DDS -CAC	<u>Relations fonctionnelles :</u> Echanges d'activités au sein de l'équipe Contacts fréquents avec les services techniques (sécurité, entretien) de la collectivité Relations permanentes avec les services déconcentrés de l'Etat, les forces de sécurité et les sapeurs-pompiers dans le cas d'accidents ou de secours
Fonction : Maître-Nageur Sauveteur	<u>Date de mise à jour :</u> 06/03/2026
OBJET DE LA FONCTION	
Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité. Conçoit, anime et encadre des activités sportives auprès de publics diversifiés.	
MISSIONS ET ACTIVITES	
▪ Sécurité - Assurer la surveillance et la sécurité des divers publics dans le cadre du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) - Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, le règlement intérieur et le POSS - Détecter les anomalies - Assurer la transmission de toutes les informations (internes et externes) - Tenir à jour les différents supports comme la main courante, la fiche d'intervention et le rapport d'accident - Vérifier quotidiennement les produits médicaux et autres matériels de secours - Participer activement aux exercices de sécurité, de secours et formations continues obligatoires (PSE-2) ▪ Animation et accueil - Encadrer, coordonner et enseigner des activités aquatiques - Mettre en œuvre des actions pédagogiques, d'apprentissage, d'animations adaptées et diversifiées en fonction des publics - Participer aux actions mises en œuvre par la collectivité - Gérer administrativement en lien avec les activités comme : fiches de préparation de séance, états de présence, documents pédagogiques en utilisant les outils à disposition (outil informatique) - Elaborer, organiser et mettre en œuvre des projets d'animation - Accueillir, renseigner et conseiller les publics sur les activités proposées et sur l'utilisation du matériel - Gérer les éventuels conflits ▪ Gestion de l'équipement - Veiller à l'application et au suivi du planning d'utilisation par les scolaires, les associations et autres autorisations exceptionnelles - Suivre le cahier de fréquentation - Relayer les informations et contribuer au fonctionnement général de l'équipement - Assure la mise en place des activités de manière quotidienne en aménageant le bassin, déplacement de lignes d'eau par exemple, nettoyage, rangement du matériel - Peut être amené à assurer l'ouverture et la fermeture de l'équipement	

▪ Hygiène et entretien - Peut être amené à prélever et analyser des échantillons - Participe au contrôle et au maintien de la qualité de l'eau - Avoir une vue sur la propreté du bassin et ses plages et informer - Entretenir le matériel pédagogique et en assure le suivi - Participer aux travaux de nettoyage (ex: vidange du bassin)	
CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	Direction Générale Adjointe de la Cohésion Sociale Direction du Développement Sportif – Centre Aquatique de Cayenne
Temps de travail	- Rythme de travail fortement lié aux vacances scolaires, variabilité avec des pics d'activité en fonction de manifestations sportives - Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public, 37 heures
Autonomie, responsabilités, contraintes particulières	- Travailler en milieu humide, chloré, au soleil, en extérieur - Déplacements possibles dans le cadre de manifestations sportives - Bonne condition physique, disponibilité et adaptabilité aux usagers avec des risques de tension - Autonomie dans l'organisation du travail - Garant de la sécurité des personnes, prend des initiatives en cas d'urgence - Travail en équipe, journée, soirée et week-end - Peut être amené à travailler en hauteur (chaise MNS) - Intervient sur tout type de publics - Une mauvaise appréciation des risques liés à une activité et à son environnement, un défaut de surveillance des pratiquants, peuvent entraîner des accidents ou des dommages corporels et conduire à des sanctions civiles ou pénales ; une mauvaise qualité de la relation avec les usagers peut entraîner des conflits - Représente l'image de la collectivité - Respect des horaires (notamment pour les relèves)
COMPETENCES GENERALES	
- Avoir une connaissance irréprochable du POSS - Connaître la réglementation liée à la sécurité des piscines - Savoir utiliser l'outil informatique - Maîtrise des techniques de sauvetage et de réanimation - Bonne présentation et aisance relationnelle - Savoir travailler en équipe - Rigoureux, organisé - Aptitude pédagogique - Bonne élocution et bonne audition afin d'assurer la surveillance et transmettre les consignes - Avoir des capacités d'animation - Savoir se faire respecter - Connaitre, respecter et faire respecter les consignes et les règles de sécurité - Faire preuve de courtoisie et avoir une capacité d'écoute auprès des usagers - Sens du service public et discrétion professionnelle	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	-Etre titulaire du BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation) ou du BPJEPSAAN ou le BNSSA -Etre titulaire du PSC1 ou du PSC2 à jour
Expérience professionnelle	Expérience dans le domaine
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	B
Filière	Sportive
Cadre d'emplois	Educateur Territorial des APS